

Conseil municipal du 30 mars 2022

# Rapport DE SYNTHÈSE

---

**COMPTES ADMINISTRATIFS 2021**

**BUDGETS PRIMITIFS 2022**

**BUDGET PRINCIPAL "VILLE" ET**

**BUDGET ANNEXE "RESTAURATION MUNICIPALE"**

## Introduction

A ce Conseil Municipal du 30 mars 2022, il vous est proposé d'adopter :

- les comptes administratifs (CA) du Budget Ville, du Budget Restauration Municipale. Ils permettent d'apprécier les réalisations de l'exercice par rapport aux prévisions.
- le compte de gestion du Receveur Municipal qui est en concordance avec les Comptes Administratifs,
- l'affectation des résultats de l'exercice 2021,
- les budgets primitifs (BP) 2022 qui prennent en compte les prévisions de dépenses et de recettes pour l'année.

Ces budgets primitifs 2022 intègrent les résultats de l'exercice précédent.

Dans un premier temps, il est proposé une présentation des CA 2021 de la Ville et dans un second temps, celle du Budget Primitif 2022 de la Ville et du budget annexe Restauration Municipale.

# TITRE I - Budget Ville de Darnétal

## I - Compte Administratif 2021 de la Ville

Vous trouverez ci-après une présentation détaillée des dépenses et recettes de chaque section.

On comparera de 2019 sur 2021 dans la mesure où l'année 2020 est une année atypique tant en dépenses qu'en recettes.

### **S1 : Section de Fonctionnement :**

#### **A / Les dépenses de fonctionnement**

Les dépenses totales de fonctionnement augmentent de 3,83 % sur 2 ans ce qui fait une moyenne raisonnable de + 1,9 % par an.

Ce sont surtout les charges de gestion courante (augmentation importante en 2021 de la dotation annuelle au CCAS) qui évoluent en hausse notable.

*Tableau comparatif des dépenses de fonctionnement des CA 2019, 2020 et 2021 :*

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2019	CA 2020	CA 2021	évol % 2019 à 2021
011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 970 807,28 €	1 804 872,72 €	2 050 092,68 €	+ 4,02%
012-CHARGES DE PERSONNEL	6 427 633,91 €	6 297 506,48 €	6 694 485,64 €	+ 4,15%
014-ATTENUATION DE PRODUITS	12 017,00 €	8 269,00 €	3 702,00 €	-69,19%
OPERATIONS D'ORDRE (amortissements)	258 862,31 €	217 073,77 €	265 759,38 €	+ 2,66%
65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	697 333,62 €	665 066,71 €	751 317,89 €	+ 7,74%
66-CHARGES FINANCIERES	120 750,41 €	94 101,60 €	91 902,95 €	-23,89%
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 606,55 €	22 182,84 €	10 329,94 €	-37,80%
<b>Total général</b>	<b>9 504 011,08 €</b>	<b>9 109 073,12 €</b>	<b>9 867 590,48 €</b>	<b>+ 3,83%</b>

Les charges de fonctionnement évoluent de façon différenciée selon la conjugaison de plusieurs paramètres (variation des prix, contrôle accru des dépenses, impact de projets prioritaires...) qui sont développés ci – après.

#### **011 – Les charges à caractère général :**

Ce poste évolue de + 4% sur 2 ans soit + 2% par an, ce qui reste raisonnable. Le coût des fluides en est la raison essentielle.

**012 – Les dépenses de personnel :** Ce poste de dépenses, le plus important de la section, augmente de + 4,15 % en 2 ans, soit + 2% par an, soit selon l'indice Glissement Vieillesse Technicité. S'y ajoutent pour 2021 le règlement des primes de précarité sur CDD (+ 50 000 €), la revalorisation du Smic au 1<sup>er</sup> octobre 2021 (+ 9000 €), le remplacement à l'heure pour l'heure des agents en arrêt maladie au plus fort du Covid (choix politique de continuité du service public). Le tableau des effectifs au 30 mars 2022 est annexé au CA 2021 et au BP 2022.

**014 – Atténuation de produits :** Il s'agit du remboursement du Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales (FPIC) qui comme le veut l'orthodoxie financière ne se compense pas avec la recette. Ce remboursement évolue selon la variation des potentiels financiers agrégés par habitant et par habitant moyen constaté au niveau national. Il est en tendance baissière.

**65 – Les autres charges de gestion courante :** Celles-ci comprennent essentiellement les indemnités des élus, les dépenses de subventions de fonctionnement versées aux associations et au CCAS de Darnétal, les écritures des créances admises en non-valeur et en créances éteintes et les charges locatives des Caps Longpaon et Darnétal.

Leur volume a augmenté essentiellement en raison de la hausse de la dotation au CCAS (+ 19 % de 2020 sur 2021) ; stabilité des subventions aux associations et légère hausse des indemnités des élus.

**66 – Les charges financières :** La diminution de ces charges résulte de la courbe d'extinction descendantes des emprunts puisque hors ICNE on passe de 125 855 € à 91 902,95 € de remboursement d'annuité en intérêt.

**67 – Les charges exceptionnelles :** Elles connaissent une baisse en 2021 ; les 10 400 € se répartissent en 3 postes : prise en charge d'inhumations, remboursement de locations de salles non prises en 2020 (Covid) et subventions aux personnes de droit privé (cf. annexe au BP 2022).

**68 – Les dotations aux amortissements et aux provisions :** Les provisions ont pour but de couvrir un risque qui, s'il se réalise ou non, fait l'objet d'une reprise de provision. Aucune provision n'a été prise sur la période. Quant aux amortissements, leur évolution est inhérente au volume d'investissement exécuté sur les années antérieures.

S'agissant des opérations d'ordre, leur évolution est la résultante de celle des écritures liées aux cessions d'actif et à l'amortissement des immobilisations, ce qui est très variable d'une année sur l'autre.

Il est à remarquer que le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement est de 91,56 % en 2021 (90,73% en 2020 et 91,23 % en 2019).

### **B / Les recettes de fonctionnement**

Elles sont en hausse de 3,76 % de 2019 sur 2021.

Tableau comparatif des recettes de fonctionnement des CA 2019, 2020 et 2021 :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2019	CA 2020	CA 2021	évol en % 19 à 21
013-ATTENUATION DE CHARGES	457 750,26 €	284 989,07 €	211 898,30 €	-53,71%
70-PRODUITS SERVICES ET DU DOMAINE	330 512,28 €	250 230,04 €	315 659,95 €	-4,49%
73-IMPOTS ET TAXES	5 559 416,26 €	5 645 786,80 €	6 051 240,31 €	+ 8,85%
74-DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 539 371,98 €	3 730 364,91 €	3 678 867,92 €	+ 3,94%
75-AUTRES PDTS DE GEST° CRNTE	587 359,17 €	632 608,32 €	683 804,64 €	+ 16,42%
76-PRODUITS FINANCIERS	12 020,00 €	10 414,00 €	8 900,40 €	-25,95%
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	90 865,78 €	48 467,52 €	46 468,33 €	-48,86%
RECETTES D'ORDRE	81 603,51 €	49 217,09 €	63 221,22 €	-22,53%
<b>Total général</b>	<b>10 658 899,24 €</b>	<b>10 652 077,75 €</b>	<b>11 060 061,07 €</b>	<b>+ 3,76%</b>

**013 – Les atténuations de charges :** Il s'agit du remboursement des arrêts maladie indemnisables au titre de l'assurance statutaire souscrite par la Ville.

**70 – Les produits des services, du domaine :** On retrouve en 2021 le niveau de 2019 avec des variations : stabilité des accueils périscolaires, légère baisse des redevances culturelles et forte hausse des concessions de cimetière due à une systématisation des relances avant échéances des concessions.

**73 – Les impôts et taxes :** Le chapitre connaît une hausse de 400 000 € sur 2 ans avec des éléments variables : hausse de 420 000 € du produit fiscal due à une hausse constante des bases de foncier bâti et à une compensation des pertes de produits de TH et d'autre part fin de la dotation de solidarité communautaire.

FOCUS FISCAL	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Evol en % 19 à 21
73111-Taxes foncières et d'habitation	4 434 745 €	4 524 513 €	4 855 548 €	+ 9,49
73211-Attribution de compensation	266 718 €	290 965 €	290 965 €	+ 9,09
73212-Dotat° de solidarité comm.taie	215 721 €	191 474 €	197970 €	-8,23
73221-FNGIR	36 949 €	36 949 €	36 949 €	=
73223-FPIC	169 576 €	181 273 €	182 393 €	+ 7,56
<b>TOTAL</b>	<b>5 123 709 €</b>	<b>5 225 174 €</b>	<b>5 563 825 €</b>	<b>+ 8,59</b>

**74 – Les dotations et participations :** Elles sont majorées de 5,40 % en faveur notamment de la bonification des dotations de l'Etat et du maintien des participations d'organismes tels que CAF de Seine-Maritime, la Région, le mécénat du Festival BD malgré l'absence d'évènements.

## FOCUS SUR LES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

<b>DOTATIONS</b>	<b>Réalisé 2019</b>	<b>Réalisé 2020</b>	<b>Réalisé 2021</b>	<b>Evolution 19 à 21 en %</b>
DOTATION FORFAITAIRE	2 014 449,00 €	2 012 875,00 €	2 011 779,00 €	-0,13%
DOTATION DE SOLIDARITE RURALE	128 042,00 €	131 464,00 €	355 248,00 €	+177,45%
DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	606 492,00 €	643 471,00 €	673 427,00 €	+11,04%
DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	68 832,00 €	80 326,00 €	79 777,00 €	+15,90%
<b>TOTAL</b>	<b>2 817 815,00 €</b>	<b>2 868 136,00 €</b>	<b>3 120 231,00 €</b>	<b>+10,73%</b>

<b>PARTICIPATIONS</b>	<b>Réalisé 2019</b>	<b>Réalisé 2020</b>	<b>Réalisé 2021</b>	<b>Evolution 19 à 21 en %</b>
FCTVA	5 263,42 €	9 090,27 €	11 769,42 €	123,61%
DOTATION INSTITUTEUR	5 616,00 €	5 616,00 €	5 616,00 €	0,00%
PARTICIPATION ETAT (CUI, POLITIQUE DE LA VILLE, FESTIVAL BD, CAF)	93 803,11 €	94 255,52 €	136 230,79 €	+45,23%
PARTICIPATION REGION (FESTIVAL BD)	-	29 928,00 €	25 412,00 €	-15,09%
PARTICIPATION DEPARTEMENT (FESTIVAL BD, FRESQUES DARNETALAISES, ECOLE DE MUSIQUE)	31 218,64 €	25 218,29 €	21 720,00 €	-30,43%
PARTICIPATION AUTRES COMMUNES (FESTIVAL BD, FRAIS DE SCOLARITE)	7 370,00 €	3 740,00 €	5 440,00 €	-26,19%
PARTICIPATION MNR (FESTIVAL BD)	8 000,00 €	11 519,59 €	7 926,65 €	-0,92%
PARTICIPATION AUTRES ORGANISMES (HABITAT 76, DALKIA, MECENAT...)	172 826,90 €	186 348,59 €	127 203,06 €	<b>-26,40%</b>
COMPENSATION POUR PERTE DE TAXE ADDITIONNELLE	717,00 €	-	767,00 €	+6,97%
DCRTP	13 352,00 €	10 168,00 €	10 168,00 €	-23,85%
FDTP	3 148,00 €	81 778,00 €	83 153,00 €	+2541,45%
COMPENSATION TF	64 522,00 €	65 406,00 €	123 231,00 €	90,99%
COMPENSATION TH	312 341,00 €	334 373,00 €	-	
AUTRES PARTICIPATIONS	3 378,91 €	4 787,65 €	-	
<b>TOTAL</b>	<b>721 556,98 €</b>	<b>862 228,91 €</b>	<b>558 636,92 €</b>	<b>-22,58%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 539 371,98 €</b>	<b>3 730 364,91 €</b>	<b>3 678 867,92 €</b>	<b>+3,94%</b>

**75 – Les autres produits de gestion courante :** Ces produits sont issus essentiellement de la location des cases commerciales aux « Caps Longpaon et Darnétal ». Le taux de vacance aux Caps est quasi nul d'où des recettes dynamiques.

**76 – Les produits financiers :** ils sont constitués du reversement par la Métropole de l'emprunt théorique tel qu'indiqué dans le rapport de la Commission Locale d'Evaluation de Charges Transférées (CLECT).

**77 – Les produits exceptionnels :** Ils régressent de 46,66 % ce qui s'explique par le fait qu'aucune cession d'actif n'est intervenue mais sont constitués en grande partie par le remboursement de trop versé de vacations, de sinistres.

**Les recettes d'ordre** : Elles concernent les travaux en régie essentiellement et démontrent que la collectivité poursuit l'utilisation de ses propres moyens matériels et humains pour mettre en œuvre ses projets.

## **S2 : Section d'Investissement :**

### **A / Les dépenses d'investissement**

Elles concernent essentiellement les dépenses d'équipement, celles d'emprunt et d'ordre. Les dépenses d'équipement ont atteint un niveau très important en 2021 (volume multiplié par presque 4), avec la réalisation de plusieurs engagements de la mandature 2020-2026 dont le terrain de football synthétique.

En outre le taux de réalisation des crédits des dépenses d'équipement (mandatés / crédits ouverts) atteint 62,71 % en 2021.

*Tableau comparatif des dépenses d'investissement des CA 2019, 2020 et 2021 (hors RAR) :*

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2019	CA 2020	CA 2021	évol en % 19 à 21
10-DOTATIONS ET FONDS DIVERS	1 764,43 €	0,00 €	0,00 €	-
13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5 948,00 €	0,00 €	0,00 €	-
16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	662 128,17 €	696 692,67 €	667 562,35 €	+0,82%
20-FRAIS D'ETUDES ET CONCESSIONS	24 586,15 €	20 675,78 €	46 038,16 €	+87,25%
27-SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	38 463,70 €	0,00 €	0,00 €	
21,23,op°-DEPENSES D'EQUIPEMENT	503 339,45 €	872 327,85 €	2 811 356,49 €	+458,54%
OPERATIONS D'ORDRE	178 648,09 €	49 217,09 €	78 821,22 €	-55,88%
<b>Total général</b>	<b>1 414 877,99 €</b>	<b>1 638 913,39 €</b>	<b>3 603 778,22 €</b>	<b>+154,71%</b>

**Art 20 à 23 – Les immobilisations** : Les dépenses d'équipement concernent les réalisations suivantes :

#### **PAGNOL PRIMAIRE**

Travaux de réfection partielle de la couverture de l'école 2<sup>ème</sup> et dernière tranche 78 000 €

#### **CANDELLIER MATERNELLE**

Travaux de réfection de la couverture de l'école 191 600 €

#### **CANDELLIER MATERNELLE**

Remise en peinture d'une classe au 1<sup>er</sup> étage, du réfectoire et de la garderie y compris la rénovation des faux plafonds et éclairage en led. Travaux en régie

#### **CANDELLIER MATERNELLE**

Mise en place d'une ventilation dans le sous-sol du bâtiment

#### **CANDELLIER MATERNELLE**

Rénovation de la clôture de l'école, remise en peinture du portail et remplacement du portail Travaux en régie

### **CLEMENCEAU PRIMAIRE**

Remise en peinture des deux préaux (ouvert et fermé) ; Travaux en régie

### **CLEMENCEAU PRIMAIRE**

Remplacement des éclairages dans les circulations de la moitié de l'école au 1<sup>er</sup> étage  
Remplacer par des éclairages leds avec détecteur de présence 6 000€

### **CANTINE CLEMENCEAU**

Mise en place d'une ventilation dans le sous-sol du bâtiment

### **CLEMENCEAU MATERNELLE**

Remise en peinture de la salle de motricité ; Travaux en régie

### **CLEMENCEAU MATERNELLE**

Travaux de réfection de la couverture de l'école 89 900 €

### **PAGNOL MATERNELLE**

Pose de volets roulants dans le dortoir

### **MAIRIE**

Réalisation d'un local de convivialité, travaux en cours d'achèvement 63 000€

### **CARVILLE**

Mise hors d'eau de l'édifice ; 51 000 € Travaux et 10 500 € Etude

### **MAISON DE LA PETITE ENFANCE**

Travaux de rénovation du RDC, peinture, revêtement de sols, volets extérieurs, menuiserie intérieure, système d'alarme et visiophonie

**AUDITS ENERGETIQUES** : Pagnol élémentaire, maternelle et Jules Ferry

**TENNIS COUVERTS** : Mise en place d'une résine pour étanchéité du cheneau central 7 300€

**TERRAIN SYNTHETIQUE** : Réalisation d'un terrain synthétique et son éclairage 1 457 055 € et 32 000 € maîtrise d'œuvre

**Quartier Branly** : Aménagement de la plateforme du City stade Branly pour repose de la structure 15 500€

**Parcours CROSS au BDR** : réfection totale de l'éclairage du parcours CROSS avec mise en place d'une commande sur horloge 21 100 €

Fleurissements dans la ville et mise en place de bacs à plantes 36 500 €

### **TRAVAUX METROPOLE**

#### **Rue Sadi-Carnot**

Renouveau de la canalisation eau potable et ses branchements, la mise en œuvre d'un nouveau réseau d'assainissement pluvial sur 170 ml



## Carrefour de la Girafe

Renforcement du réseau d'eau potable et renouvellement des branchements, aménagement d'un carrefour à feux tricolores

### **RESTES A REALISER**

Il est à noter que certaines dépenses n'ont pas pu être réalisées sur l'année 2021 et d'autres n'ont pas pu être payées du fait de la réception trop tardive des factures. Ces restes à réaliser (RAR) en dépenses représentent un montant de 719 000 €.

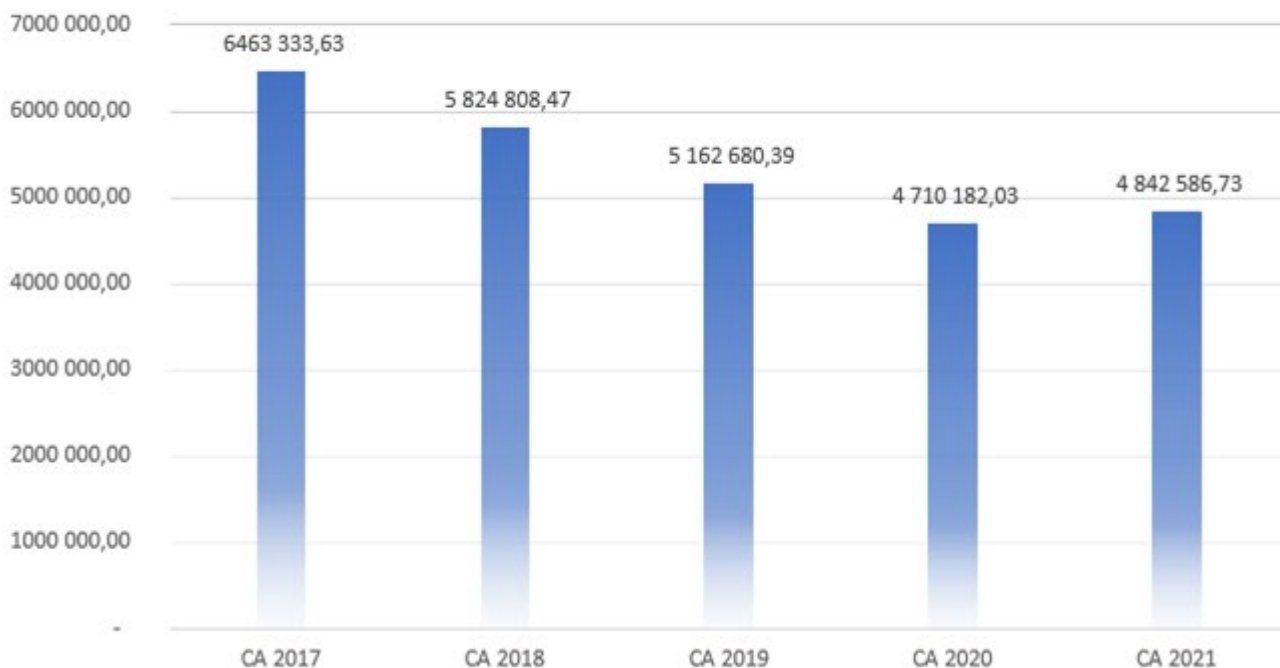
**Art 16 – le remboursement des emprunts :** Il s'agit en dépense d'investissement du remboursement du capital de la dette ; les intérêts émergeant eux en dépenses de fonctionnement.

Pour mémoire, l'évolution naturelle de la courbe d'emprunt hors emprunt nouveau fait valoir un remboursement élevé de capital en début d'amortissement qui s'amenuise au fur et mesure de son vieillissement.

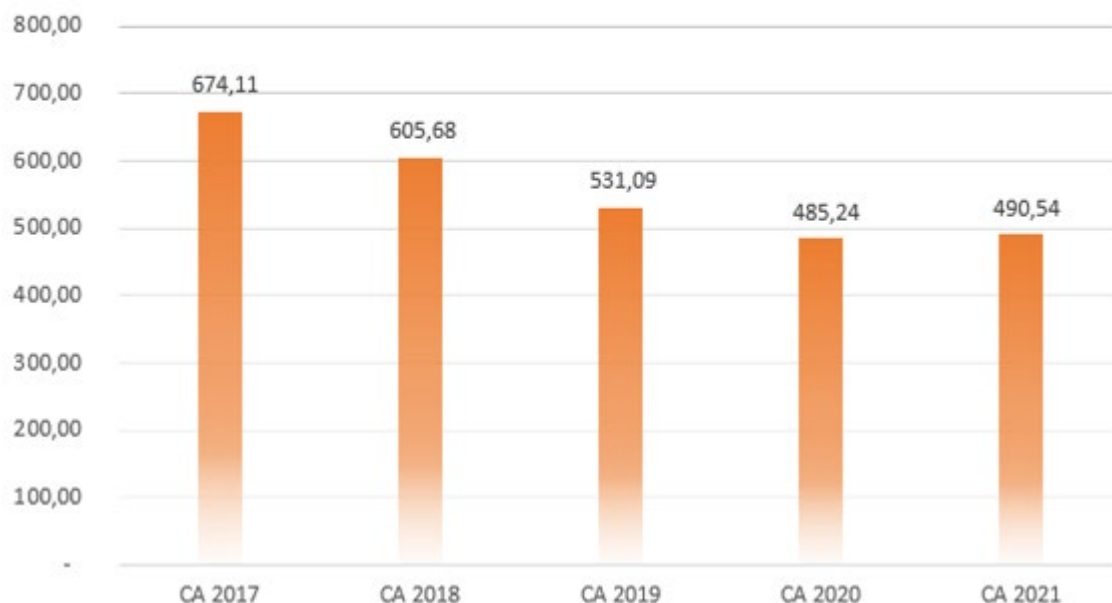
On passe de 662 128 € en 2019 à 685 814 € en 2020 et à 667 521 € en 2021. En 2020 il s'agit du début de remboursement de l'emprunt de 250 000 € souscrit cette année-là ; 3 autres emprunts se sont éteints. L'encours de la dette est augmenté du fait de l'emprunt souscrit de 800 000 € et minoré du fait du remboursement en capital intervenu en 2021.

Globalement, on observe un endettement mesuré de la collectivité, ce qui permettrait d'envisager un recours à l'emprunt uniquement à partir de 2023 maintenant.

## ENCOURS DE LA DETTE



## ENCOURS DE LA DETTE PAR HABITANT AU 31/12/2021



Les montants s'entendent en € par habitant.

Par comparaison, la moyenne de la strate 5 à 10 000 s'élève à 802 € par habitant au 31-12-2020 (Source : Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance).

**Enfin les dépenses d'ordre d'investissement** sont des flux financiers qui valorisent le patrimoine dans l'actif communal.

Elles correspondent pour 2021 d'une part à une écriture d'ordre relative à une avance forfaitaire sur un marché (bardage Ferry) que l'entreprise Bouygues avait demandé à la ville (15 600 €) et qui s'équilibre en recettes d'investissement. Il s'agit d'autre part des travaux en régie pour 63 221 € qui s'équilibre en recettes de fonctionnement.

## B / Les recettes d'investissement

Elles se caractérisent par trois éléments : subventions d'investissements des partenaires au niveau de 2019 (421 000 €), emprunt de 800 000 € et affectation du résultat en investissement.

Tableau comparatif des recettes d'investissement des CA 2019, 2020 et 2021 (hors RAR) :

Comptes administratifs	CA 2019	CA 2020	CA 2021	% d'évolution 2019/2021
<b>040 - Opérations d'ordre entre section(a)</b>	258 862,31 €	217 073,77 €	265 759,38 €	+2,66 %
<b>041 - Opérations patrimoniales(b)</b>	97 044,58 €	0,00 €	15 600,00 €	/ 6
<b>Recettes d'ordre</b>	355 906,89 €	271 073,77 €	281 359,38 €	-20,95 %
<b>10 - Dotations Fonds divers et réserves</b>	454 914,81 €	49 377,65 €	79 300,84	-82,57 %
<b>1068- Excédent d'investissement</b>	435 324,54 €	653 724,52 €	1 044 168,27 €	+139,86 %
<b>13- Subventions d'investissement</b>	487 799,26 €	261 632,73 €	421 884,55 €	-13,51 %
<b>16 - Emprunts et dettes assimilées</b>	4 302,64 €	268 148,21 €	805 154,81 €	x 200
<b>27 - Autres immobilisations financières</b>	35 693,00 €	37 299,00 €	36 867,00 €	+3,29 %
<b>Recettes réelles (2)</b>	<b>1 418 034,25 €</b>	<b>1 270 182,11 €</b>	<b>2 387 375,47 €</b>	<b>+68,36 %</b>
Total Recettes d'investissement (1+2)	1 773 941,14 €	1 487 255,88 €	2 668 734,85	+50,44 %

**040 et 041 – Les recettes d'ordre** : Elles correspondent pour 2021 d'une part à une écriture d'ordre relative à une avance forfaitaire sur un marché (bardage Ferry) que l'entreprise Bouygues avait demandé à la ville ; d'autre part il s'agit des amortissements de l'année (265 759 €), lesquels s'équilibrent en dépenses de fonctionnement (cf. supra).

**10 – Les dotations, fonds divers et réserves** : Le remboursement de la TVA sur les investissements N-2 (FCTVA) est de 79 301 € en 2021 (travaux 2019). A noter que la refonte des modalités de versement du FCTVA à venir vont rendre certains investissements inéligibles : aménagements paysagers et logiciels.

**1068 – L'affectation du résultat** : Cette affectation fut de 1 044 168 € en 2021. Conjuguée à la souscription de 800 000 € d'emprunt en recettes et à un fort volume de dépenses d'investissement 2021, cette affectation a permis de limiter un solde déficitaire d'investissement fin 2021.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Montant de l'affectation (1068) en €</b>	769 246	742 321,22	569 384,40	435 324,54	653 724,52	1 044 168,27

**13 – Les subventions d’investissement** : Ces recettes dépendent des financements obtenus auprès de nos partenaires et de la conclusion des opérations pour lesquelles la Ville a été subventionnée. 133 800 € du Département, 67 000 € de la Métropole, 220 000 € de l’Etat.

**16 – L’emprunt** : Pour l’exercice 2021, il est rappelé qu’un emprunt de 800 000 € a été souscrit en fin d’année pour aider au financement des importantes réalisations 2021.

### C / La capacité d’autofinancement (CAF)

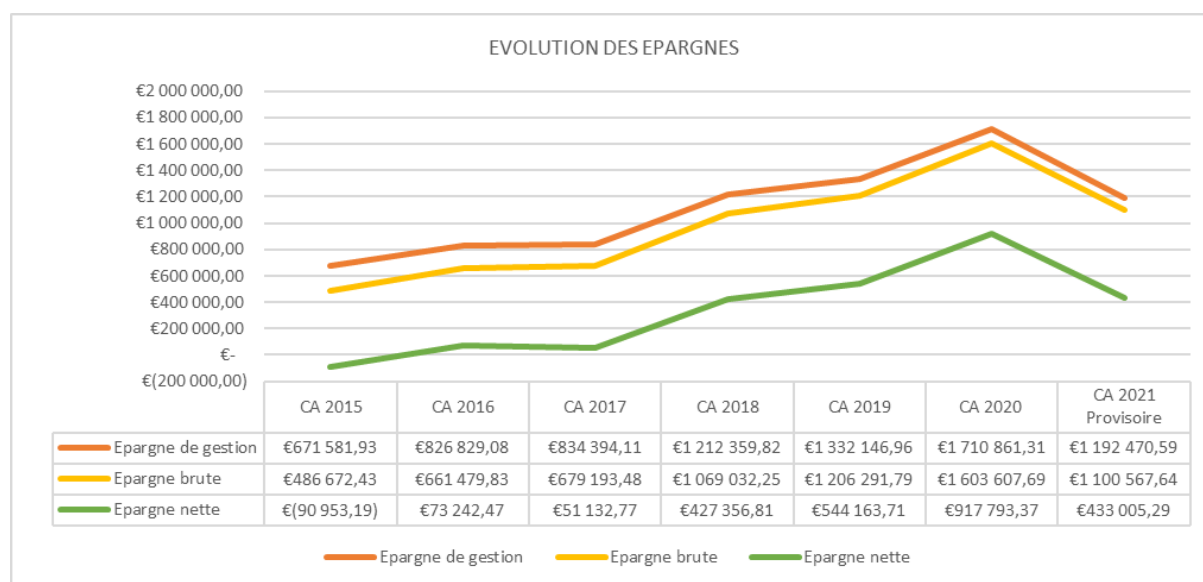
Le graphique ci-dessous rend compte de la capacité d’autofinancement de la commune.

Il permet d’illustrer la capacité de la commune à financer sur ses propres ressources les investissements et/ou le remboursement de la dette et se calcule en substance par la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement réelles de laquelle on déduit les intérêts de la dette.

On observe depuis 2016 une nette amélioration de la CAF de la collectivité, tant au niveau de la CAF brute que de la CAF nette (CAF brute = Recettes réelles de fonctionnement - Dépenses réelles de fonctionnement ; CAF nette = CAF brute - intérêts de la dette).

Ceci s’explique par la maîtrise des dépenses de fonctionnement rendue nécessaire par la baisse puis la stabilité des recettes de fonctionnement, notamment des dotations de l’Etat.

L’impact du coût de la crise sanitaire vient minorer temporairement cette CAF en lui faisant retrouver son niveau de 2018.



Dans le tableau ci-dessous, sont retracées les différentes opérations et réalisations de l’année 2021 pour lesquelles les résultats sont les suivants :

## II – L’affectation du résultat de l’exercice 2021

### SECTION DE FONCTIONNEMENT (en €)

Recettes de l’exercice :	11 060 061,07 €
Dépenses de l’exercice :	9 867 590,48 €
Résultat de l’année :	+ 1 192 470,59 €
Report excédent 2020 :	+ 2 000 000,00 €
<b>A - Solde cumulé</b>	<b>+ 3 192 470,59 €</b>

### SECTION D’INVESTISSEMENT (en €)

Recettes de l’exercice :	2 668 734,85 €
Dépenses de l’exercice :	3 603 778,22 €
Résultat de l’année :	- 935 043,37 €
Report excédent 2020 :	+ 676 910,64 €
<b>B – Solde cumulé</b>	<b>- 258 132,73 €</b>

### RESTES A REALISER (en €)

- en recettes	927 745,92 €
- en dépenses	719 519,12 €
Solde R.A.R (Recettes - Dépenses)	+ 208 226,80 €
<b>C – Capacité de financement (B+ Solde RAR)</b>	<b>- 49 905,93 €</b>

L’affectation du résultat pour 2022 sera de 258 132,73 € (compte 1068) prélevés sur le solde cumulé de fonctionnement de 2021. Le reste sera en report à nouveau (2 934 337,86 €).

## III - Le budget primitif 2022

### S1 : Présentation agrégée du budget 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
10 309 001,98 €	11 227 626,00 €
SECTION D’INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
4 123 279,96 €	1 907 333,24 €

<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>
<b>14 432 281,94 €</b>	<b>16 069 297,10 €</b>

## **S2 : Section de Fonctionnement :**

La section s'équilibre à hauteur de 10 309 001,98 € en dépenses et à 11 227 626,00 € en recettes.

### **A / Les dépenses de fonctionnement**

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de + 4,08 % sur 2 ans (soit + 2% par an).

*Tableau comparatif des dépenses de fonctionnement des BP 2020, 2021 et 2022 :*

Budgets Principaux	BP ouverts 2020	BP ouverts 2021	BP votés 2022	% d'évolution 2020/2022
<i>Dépenses réelles dont</i>				
<b>011 - Charges à caractère général</b>	2 167 281,33 €	2 177 949,44 €	2 222 842,69 €	<b>+2,56 %</b>
<b>012 - Dépenses de personnel</b>	6 637 604,40 €	6 734 767,69 €	6 929 961,95 €	<b>+4,40 %</b>
<b>014 - Atténuation de produits</b>	8 269,00 €	10 000,00 €	5 000 €	<b>-39,53 %</b>
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	686 936,00 €	772 408,00 €	779 623,08 €	<b>+13,49 %</b>
<b>66 - Charges financières</b>	149 300,00 €	98 000,00 €	104 598,67 €	<b>-29,94 %</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	31 500,00 €	34 640,00 €	34 100 €	<b>+8,25 %</b>
<b>022-Dépenses imprévues</b>	100 000,00 €	50 000,00 €	0 €	
<b>Total Dépenses Réelles de Fonctionnement</b>	<b>9 680 890,73 €</b>	<b>9 877 765,13 €</b>	<b>10 076 126,39 €</b>	<b>+4,08 %</b>
<b>68 – Dotations aux amortissements et aux provisions</b>	219 497,65 €	265 055,62 €	234 975,59 €	<b>+7,05 %</b>
<b>023– Virement à la section d'investissement</b>	39 428,53 €	634 285,18 €	2 215 946,72 €	<b>x 55</b>
<i>Autres dépenses d'ordre</i>				
<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>10 039 816,91 €</b>	<b>10 777 105,93 €</b>	<b>12 527 048,70 €</b>	<b>+24,77 %</b>

**011 - Les charges à caractère général :** L'augmentation constatée est la résultante d'une reprise d'activité à la normale par rapport à 2021, pour revenir à un niveau comparable à 2019.

**012 - Les charges de personnel :** La hausse prévisionnelle des charges de personnel (+4,40 %) est relative à une mobilisation d'agents plus importante en heures supplémentaires pour assurer l'organisation induite par la reprise d'activité et de l'ensemble des manifestations.

A noter également l'organisation en 2022 de 4 tours de scrutins pour les élections présidentielles et législatives à venir, la prime de précarité, les avancements d'échelons.

La commune veille à contenir le chapitre 012 : obligation de pérenniser un instructeur urbanisme en raison de la dématérialisation, recherche de reprise en régie du gardiennage des Caps.

**65 - Les autres charges de gestion courante :** Elles connaissent une légère augmentation due à la hausse de la subvention versée au CCAS (379 080,00 €).

**66 – Les charges financières :** augmentation liée à la souscription de l'emprunt de 800 000 € fin 2021.

**67 – Les charges exceptionnelles :** Elles augmentent un peu en prévision de titres à annuler sur exercice antérieur, notamment sur des impayés de loyer au Cap Darnétal.

**68 – Les dotations aux amortissements et aux provisions :** Il est fait obligation de constituer des dotations pour amortir les acquisitions.

**023 – Virement à la section d'investissement :** Cette dépense d'ordre en fonctionnement s'équilibre en recette d'ordre d'investissement. Cette écriture souligne l'autofinancement prévisionnel de la ville au moment du vote du BP.

C'est la raison pour laquelle ce chapitre connaît de telles variations.

**Les autres dépenses d'ordre :** Elles ne nécessitent pas d'être mouvementées à ce stade.

## **B / Le vote des taux communaux**

Les bases fiscales progressent selon la révision forfaitaire de la valeur locative locale décidée par l'Etat (+3,48 % pour 2022), et les constructions nouvelles ou agrandissements.

Le taux communal de la taxe d'habitation reste stable comme c'est le cas depuis 2008. Il n'est plus possible pour les communes de le faire varier.

La municipalité souhaite en 2022, baisser les taux communaux de la taxe sur le foncier bâti et de la taxe sur le foncier non bâti. Elle souhaite en effet atténuer la hausse des bases fiscales fixées par l'Etat pour les administrés.

TAUX	2008 - 2020	2021	PROPOSITIONS 2022
TH	18,06 %	18,06 %	18,06 %
TFB	32,78 %	58,14 %	<b>57,14 %</b>
TFNB	66,91 %	66,91 %	<b>65,76 %</b>

## C / Les recettes de fonctionnement

Ces recettes sont principalement issues des impôts, taxes et dotations de l'Etat.

Les recettes réelles de fonctionnement augmentent de 6,26 % de BP 2020 à BP 2022. La raison essentielle en est l'augmentation du produit fiscal.

Tableau comparatif des recettes de fonctionnement des BP 2020, 2021 et 2022 :

Budgets Primitifs	BP ouverts 2020	BP ouverts 2021	BP 2022	% d'évolution 2020/2022
<b>Recettes réelles dont</b>				
<b>013 - Atténuation de charges</b>	139 322,53 €	130 000,00 €	80 000,00 €	<b>-42,58 %</b>
<b>70 - Produits des services, du domaine</b>	330 636,11 €	305 490,00 €	327 342,00 €	<b>- 1 %</b>
<b>73 - Impôts et taxes</b>	5 658 184,00 €	5 945 789,00 €	6 379 853,00 €	<b>+ 12,75 %</b>
<b>74 - Dotations et participations</b>	3 660 051,46 €	3 713 899,04 €	3 710 846,87 €	<b>+1,39 %</b>
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	639 200,00 €	614 581,00 €	635 100,00 €	<b>-0,64 %</b>
<b>76 - Produits financiers</b>	10 414,00 €	8 736,00 €	7 077,00 €	<b>+32,04 %</b>
<b>77 - Produits exceptionnels</b>	9 127,31 €	34 098,41 €	3 000,00 €	<b>-67,13 %</b>
<b>Total Recettes Réelles de Fonctionnement</b>	<b>10 446 935,41 €</b>	<b>10 752 593,45 €</b>	<b>11 143 218,87 €</b>	<b>+6,6%</b>
<b>Recettes d'ordre*</b>	<b>49 294,58 €</b>	<b>84 084,16 €</b>	<b>126 457,13 €</b>	<b>+156,53 %</b>
<b>002 - Résultat reporté de fonctionnement</b>	1 501 163,64 €	2 000 000,00 €	2 934 337,86 €	<b>+95,47%</b>
<b>Total Recettes de fonctionnement</b>	<b>11 997 393,63 €</b>	<b>12 836 677,61 €</b>	<b>14 204 013,86 €</b>	<b>+ 18,39 %</b>

\* cela concerne les écritures comptables liées aux travaux en régie et à l'amortissement des subventions transférables

Par ordre décroissant, les principales ressources sont les suivantes :

a) Le produit des impôts et taxes (chapitre 73 : 6 379 853 €, soit 57,47 % des recettes réelles de la section) poursuit son augmentation en 2021 en raison d'une revalorisation des bases de 3,48 %, de la compensation intégrale des exonérations de taxe d'habitation.

b) Le produit des dotations et participations (chapitre 74) s'élèvera à 3 710 846,87 €, soit 33,43 % des recettes réelles de la section. Celui-ci a été prévu à la hausse dans la mesure où la collectivité bénéficie d'un surclassement démographique impliquant une progression de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU).



c) Les produits des services et du domaine (chapitre 70) sont stables à + 1% et retrouvent leur niveau d'avant -Covid.

d) Les produits de gestion courante (chapitre 75) sont estimés en légère hausse : très peu ou pas de locaux commerciaux vacants aux Cap Longpaon et Darnétal.

e) Les atténuations de charges (chapitre 013) sont appréciées de manière prudentielle car elles sont le fruit du remboursement des arrêts de travail donnant lieu à indemnisation. Le chapitre est prévu à la baisse pour prendre en compte la diminution des nombres de jours d'arrêt de travail.

f) Les produits exceptionnels, quant à eux, varient en fonction des retenues provisoires à émettre, des cessions d'actif de la Ville et de l'apurement des rattachements de produits.

g) Le report à nouveau de l'exercice précédent est de 2 934 337,86 € (chapitre 002).

Le reste des recettes provient d'opérations d'ordre : travaux en régie pour 126 457 € qui s'équilibrent en dépenses d'investissement.

### **S3 : Section d'Investissement :**

Le BP 2022 ambitionne de nombreux projets d'investissements avec la poursuite du programme ANRU, des réfections de toiture, des études de faisabilité...

Le programme d'investissement se décline ainsi :

- Renouvellement du parc informatique tous services et écoles : 9 copieurs et 2 serveurs informatiques
- Déploiement de la vidéoprotection (première année d'un programme sur 3 ans)
- Rénovation partielle et mise hors d'eau du clocher de l'église Longpaon
- Renouvellement des stores rideaux des écoles (2ème année d'un programme sur 4 ans)
- Remplacement des fenêtres du groupe scolaire Savale tranche 1 sur 2
- Préparation du marché de réfection toiture école Clemenceau avec étude photovoltaïque, 1ère tranche
- Mise aux normes des dispositifs PPMS dans les écoles
- Eclairage led aux tennis couverts
- Plate-forme de stockage de matériaux aux ateliers municipaux
- Etude et mise à jour des dossiers Ad'Ap pour les ERP municipaux
- Aménagements cours école Candellier et Savale
- Etude de l'aménagement de la Cressonnière
- Renouvellement et investissements en matériels espaces verts
- Renouvellement de 4 véhicules municipaux
- Acquisition rue Louis-Pasteur pour le centre social et du terrain rue de Verdun du CD 76
- Acquisition de bâches pour plan communication
- Achat de tables tri Ferry
- Ecopâturage
- Matériel piscine et salle de sports
- Renouvellement des tables du Bois du Roule

- Mobiliers scolaires
- Matériels et instruments pour l'école de musique
- Livres bibliothèque
- Réfection du jardin du souvenir
- Budget restauration (HT) : Remplacement du groupe frigorifique de la cuisine centrale et acquisition d'une thermoscelleuse

La prise en compte du respect de l'environnement et des objectifs de développement durable et d'économies d'énergies est renforcée dans l'action municipale conformément aux engagements de l'agenda 21 communal et aux engagements de la COP 21 locale.

### **A / Les dépenses d'investissement**

La section s'équilibre à hauteur de 3 678 690 € et se décompose ainsi :

*Tableau comparatif des dépenses d'investissement des BP 2020, 2021 et 2022 :*

<b>Budgets Primitifs</b>	<b>BP (y compris DM et VA) 2020</b>	<b>BP 2021 (RAR inclus)</b>	<b>BP 2022 (RAR inclus)</b>	<b>% d'évolution 2020/2022</b>
<i>Dépenses réelles dont</i>				
<b>10 – Dotations, fonds divers</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
<b>20 - Immobilisations incorporelles</b>	61 167,37 €	111 252,34 €	117 861,17 €	<b>+92,69 %</b>
<b>204 – Subventions d'équipement versées</b>	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	<b>-100,00 %</b>
<b>21 - Immobilisations corporelles</b>	1 204 952,65 €	2 704 025,67 €	1 836 690,78 €	<b>+52,43 %</b>
<b>23 - Immobilisations en cours</b>	15 600,00 €	249 000,00 €	100 000,00 €	<b>+541,03 %</b>
<b>Opérations d'équipement</b>	846 879,26 €	736 998,04 €	948 009,63 €	<b>+11,94 %</b>
<b>13 – Subventions d'investissement</b>	0,00 €	3 000,00 €	3 128,52 €	
<b>16 - Emprunts et dettes assimilées</b>	704 976,12 €	684 000,00 €	653 000,00 €	<b>-7,37 %</b>
<b>020 – Dépenses imprévues</b>	0,00 €	50 000,00 €	30 000,00 €	
<b>45 - Opérations pour compte de tiers</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
<b>Total Dépenses Réelles d'Investissement</b>	<b>2 835 075,40 €</b>	<b>4 538 276,05 €</b>	<b>3 688 690,10 €</b>	<b>+30,11%</b>
<b>040 - Dépenses d'ordre</b>	49 294,58 €	82 508,87 €	126 457,13 €	<b>+156,53 %</b>
<b>041 – Opérations patrimoniales</b>	0,00 €	95 600,00 €	50 000,00 €	
<b>Total Dépenses d'Investissement</b>	<b>2 884 369,98 €</b>	<b>4 716 384,92 €</b>	<b>3 865 147,23 €</b>	<b>+34 %</b>

**Art 20 à 23 – Les immobilisations :** Les dépenses d'investissement évoluent en fonction des différents programmes à mettre en œuvre et de leur temporalité. Le total des dépenses d'investissement intègre la liste des travaux programmés ci-dessus (S2 : section d'investissement).

**Art 16 – Emprunts et dettes assimilées :** Le recours à l'emprunt en 2021 pour financer les programmes d'investissements ne contribue pas à alourdir le volume de la dette en raison de l'extinction simultanée d'autres emprunts.

**Art 45 – Comptabilité distincte rattachée :** Aucune opération pour compte de tiers n'est prévue.

### **B / Les recettes d'investissement**

Elles se décomposent de la façon suivante :

*Tableau comparatif des recettes d'investissement des BP 2020, 2021 et 2022 :*

Budgets Primitifs	BP (y compris DM et VA) 2020	BP 2021 (RAR inclus)	BP 2022 (RAR inclus)	% d'évolution 2020/2022
<b>Recettes réelles dont</b>				
<b>13 - Subventions d'investissement</b>	774 507,07 €	519 429,07 €	1 106 584,92 €	<b>+42,88 %</b>
<b>16 - Emprunts et dettes assimilées</b>	250 000,00 €	800 000,00 €	0,00 €	<b>- 100,00 %</b>
<b>10 - Dotations, fonds divers et réserves</b>	48 745,06 €	79 300,84 €	136 000,00 €	<b>+ 179,00 %</b>
<b>1068-Excédent de fonctionnement capitalisé</b>	653 724,52 €	1 044 168,27 €	258 132,73 €	<b>/ 2,53</b>
<b>165 – Dépôts et cautionnements reçus</b>	17 000,00 €	5 000,00 €	4 500,00 €	<b>-73,53 %</b>
<b>024 - Produit de cession</b>	0,00 €	8 000,00 €	81 200,00 €	<b>x 10</b>
<b>23 – Immobilisations en cours</b>	15 600,00 €	95 600,00 €	0,00 €	<b>-3,64 %</b>
<b>27 – Autres Immobilisations financières</b>	37 299,00 €	36 867,00 €	35 940,00 €	<b>-3,64 %</b>
<b>45 - Opérations pour compte de tiers</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
<b>Total Recettes d'Investissement</b>	<b>1 796 875,65 €</b>	<b>2 588 365,18 €</b>	<b>1 622 357,65 €</b>	<b>-9,71 %</b>
<b>021– Virement de la section de fonctionnement</b>	39 428,53 €	1 090 453,48 €	2 215 946,72	<b>X55</b>
<b>040 - Recettes d'ordre</b>	219 497,65 €	265 055,62 €	234 975,59 €	<b>+7,05 %</b>
<b>041 – Opérations patrimoniales</b>	0,00 €	95 600,00 €	50 000,00 €	
<b>Résultat reporté</b>	828 568,15 €	676 910,64 €	0,00 €	<b>-100 %</b>
<b>Total Recettes d'investissement</b>	<b>2 884 369,98 €</b>	<b>4 716 384,92 €</b>	<b>4 123 279,96</b>	<b>+ 42,95 %</b>

**13 – Les subventions d'investissement :** Sont inscrits 927 745 € en RAR plus 178 839 € de crédits nouveaux (notification subvention CAF centre social pour 157 000 € et 21 000 € de subvention Drac pour les travaux à l'église Carville).

**16 – L'emprunt :** Il n'est pas prévu de souscrire d'emprunt en 2022.

**10 – Les dotations, fonds divers et réserves :** Ce chapitre évolue en fonction du volume d'investissement pour lequel il y a remboursement de TVA en N+2 ce qui explique la volatilité des montants de FCTVA d'une année sur l'autre. 136 000 € sont prévus au BP 22.

**024 – Produit de cession :** Ce chapitre est mouvementé pour 81 200 € (cession terrain de la ravine).

**23 – Immobilisations en cours :** Il s'agit du remboursement de l'avance versée sur commandes d'immobilisations corporelles, à savoir l'avance versée dans le cadre d'opérations d'investissement, et par conséquent, l'inscription de crédits est dépendante des réalisations à venir. Pas de crédit nécessaire à ce stade.

**27 – Autres immobilisations financières :** Ce compte retrace les relations financières avec la Métropole Rouen Normandie dans le cadre des transferts de compétences.

**021 – Virement de la section de fonctionnement :** Cette inscription budgétaire constitue une variable d'équilibre de la section d'investissement et reflète un autofinancement potentiel.

Cette écriture d'ordre est équilibrée par ailleurs en dépenses de fonctionnement.

**040 – Recettes d'ordre :** Ces recettes ne sont constituées que de la contrepartie de l'amortissement des biens amortissables.

**041 – Opérations patrimoniales :** En vertu de la réglementation financière, notamment de la dématérialisation des dépenses, l'abondement du compte 238 (Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles) nécessite désormais des écritures comptables en opérations patrimoniales en dépenses et recettes d'investissement en sus d'une écriture réelle. La commune a prévu un budget minimum pour faire face à d'éventuelles demandes de futurs titulaires de marchés.

## TITRE II

### Le budget annexe dédié à la Restauration Municipale

La constitution de ce budget annexe a pour but d'identifier et d'individualiser les services publics administratifs. Il est doté de la simple autonomie financière et a la particularité d'être assujéti à la TVA selon une clef de répartition évolutive.

## I - Compte Administratif 2021 de la Restauration Municipale

### S1 : Section de Fonctionnement :

#### A / Les dépenses de fonctionnement

*Tableau comparatif (en €) des dépenses de fonctionnement des C.A. 2020 et 2021 :*

Comptes administratifs	CA 2020	CA 2021	% d'évolution
011 - Charges à caractère général	425 599,59€	508 376,53	+19,45%
65 - Autres charges de gestion courante	4 676,02€	1 472,01	-68,52%
67 - Charges exceptionnelles	290,49€	69,92	-75,93%
Dépenses d'ordre*	15 285,11€	13 323,69	-12,83%
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>	<b>445 851,21€</b>	<b>523 242,15€</b>	<b>+17,36%</b>

\* chapitre 023 (virement de section à section sans réalisation), chapitre 042 (opérations d'ordre entre sections), chapitre 043 (opérations d'ordre à l'intérieur de la section)

Les dépenses de fonctionnement connaissent une hausse de 17,36% entre 2020 et 2021, notamment des postes « alimentation » liée à l'augmentation du coût des denrées et « entretien des autres biens mobiliers », relative à des réparations importantes sur le groupe frigorifique.

#### B / Les recettes de fonctionnement

*Tableau comparatif des recettes de fonctionnement des C.A. 2020 et 2021 :*

Comptes administratifs	CA 2020	CA 2021	% d'évolution
70 - Produits des services, domaine	485 957,15€	479 842,05€	-1,26%
74 - Dotations et participations	1 286,96€	63,50€	-95,07%
77- Produits exceptionnels	115,14€	0,00€	-100,00%
Recettes d'ordre*	691,20€	691,20€	0,00%
<b>Total Recettes de fonctionnement</b>	<b>488 050,45€</b>	<b>480 596,75€</b>	<b>-1,53%</b>

\* chapitre 042 (opérations d'ordre entre sections), chapitre 043 (opérations d'ordre à l'intérieur de la section).

La diminution des produits de service trouve essentiellement son origine dans la diminution de la livraison de portage de repas à domicile qui avait connu une forte augmentation en 2020 en raison de la période de confinement.

## S2 : Section d'Investissement :

### A / Les dépenses d'investissement

Tableau comparatif des dépenses d'investissement des C.A. 2020 et 2021 :

Comptes administratifs	CA 2020	CA 2021	% d'évolution
20 - Immobilisations incorporelles	459,41€	306,33€	-33,34%
21 - Immobilisations corporelles	1 590,11€	108 445,12€	x 68
I - Total dépenses d'équipement	<b>2 049,52€</b>	<b>108 741,45€</b>	x 53
II - Dépenses d'ordre*	691,20€	691,20€	=
<b>Total Dépenses d'investissement (I+II)</b>	<b>2 740,72€</b>	<b>109 442,65€</b>	x 39,9

\* chapitre 040 (opérations d'ordre entre sections), chapitre 041 (opérations patrimoniales)

La variation des dépenses d'investissement entre 2020 et 2021 s'explique par les travaux de rénovation et installation du groupe frigorifique de la cuisine centrale.

### B / Les recettes d'investissement

Tableau comparatif des recettes d'investissement des C.A. 2020 et 2021 :

Comptes administratifs	CA 2020	CA 2021	% d'évolution
040 - Opérations d'ordre entre section	15 285,11€	13 323,69€	-12,83%
<b>Total Recettes d'investissement</b>	<b>15 285,11€</b>	<b>13 323,69€</b>	<b>-12,83%</b>

Les recettes d'investissement 2021 diminuent de 12,83%. S'agissant d'une opération d'ordre liée aux écritures d'amortissement d'achat de matériel, ce chapitre est fluctuant.

## **II – Affectation du résultat de l'exercice 2021**

RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	
<b>Section de Fonctionnement</b>	
Recettes	480 596,75€
Dépenses	523 242,15€
002. - Déficit de fonctionnement 2021	- 42 645,40€
002. - Excédent de fonctionnement reporté 2020	+ 281 830,96€
<b>Résultat comptable de Fonctionnement CA 2021</b>	<b>+ 239 185,56€</b>
<b>Section d'Investissement</b>	
Recettes	13 323,69€
Dépenses	34 841,35€
001. - Déficit d'investissement 2021	-21 517,66€
001. - Excédent d'investissement reporté 2020	+77 986,11€
<b>Résultat comptable d'Investissement CA 2021</b>	<b>+56 468,45€</b>
Solde R.A.R.	<b>-74 601,30€</b>
<b>Besoin de financement</b>	<b>-18 132,85€</b>

Les résultats des sections seront reportés à hauteur de 239 185,56€ pour le fonctionnement et de 56 468,45€ pour l'investissement en leur section respective.

### III - Budget primitif 2022

#### S1 : Présentation agrégée du budget 2022

BUDGET 2022	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
581 634,15€	728 085,56€
SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
89 111,30€	163 712,60€
TOTAL DEPENSES	TOTAL RECETTES
670 745,45€	891 798,16€

#### S2 : Section de Fonctionnement :

##### A / Section de fonctionnement

Nous présentons un Budget Primitif marqué par la hausse des dépenses de fonctionnement de 1,54% par rapport au BP 2021.

*Tableau comparatif (en €) des dépenses de fonctionnement des BP 2021 et 2022 :*

Budgets Principaux	BP (y compris DM et VA) 2021	BP 2022	% d'évolution
<i>Dépenses réelles dont</i>			
<b>011 - Charges à caractère général</b>	549 025,00€	463 210,00€	<b>-15,63%</b>
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	5 100,00€	7 300,00€	<b>+43,14%</b>
<b>66 - Charges financières</b>	0,00€	0,00€	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	350,00€	380,00€	<b>+8,57%</b>
<b>022 - Dépenses imprévues</b>	5 000,00€	3 500,00€	<b>-30,00%</b>
<b>023 - Virement à la section d'investissement</b>	0,00€	91 703,48€	
<i>Dépenses d'ordre</i>	13 323,69€	15 540,67€	<b>+16,64%</b>
<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>	572 798,69€	581 634,15€	<b>+1,54%</b>

DM : Décisions Modificatives / VA : Virement Analytique

Il est à noter une forte baisse du chapitre 011 en raison du nouveau marché public de denrées alimentaires. Le virement à la section d'investissement permettra de financer les travaux du nouveau groupe frigorifique.

##### B / Les recettes de fonctionnement

*Tableau comparatif des recettes de fonctionnement des BP 2021 et 2022 :*

Budgets Primitifs	BP (y compris DM et VA) 2021	BP 2022	% d'évolution
<i>Recettes réelles dont</i>			
<b>70 - Produits des services, du domaine</b>	497 550,00€	442 500,00€	<b>-11,06%</b>
<b>74 - Dotations et participations</b>	0,00€	46 350,00€	
<b>77 - Produits exceptionnels</b>	220,00€	50,00€	<b>/ 4,4</b>

<b>Recettes d'ordre*</b>			
<b>002 - Résultat reporté de fonctionnement</b>	281 830,96€	239 185,56€	<b>-15,13%</b>
<b>042- Opération d'ordre</b>	691,20€	€	
<b>Total Recettes de fonctionnement</b>	<b>780 292,16€</b>	<b>728 085,56€</b>	<b>-6,69%</b>

*\*concerne les écritures comptables liées aux travaux en régie et à l'amortissement des subventions transférables*

En 2022, la commune va bénéficier d'une aide financière de l'Etat (chap.74) pour la mise en place d'une tarification sociale afin de permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum, estimée à 62 000 € en année 1.

### **S3 : Section d'investissement :**

#### **A / Les dépenses d'investissement**

*Tableau comparatif des dépenses d'investissement des BP 2021 et 2022 :*

Budgets Primitifs	BP (y compris DM et VA) 2021	BP 2022 (RAR inclus)	% d'évolution
<b>Dépenses réelles dont</b>			
<b>20 - Immobilisations incorporelles</b>	710,00€	656,33€	<b>-7,56%</b>
<b>21 - Immobilisations corporelles</b>	3 271,24€	88 454,97€	<b>x 27</b>
<b>Dépenses d'ordre</b>	691,20€	0,00€	
<b>Report du résultat</b>			
<b>Total Dépenses d'Investissement</b>	<b>4 672,44€</b>	<b>89 111,30€</b>	<b>x 19</b>

#### **B / Les recettes d'investissement**

*Tableau comparatif des recettes d'investissement des BP 2021 et 2022 :*

Budgets Primitifs	BP (y compris DM et VA) 2021	BP 2022 (RAR inclus)	% d'évolution
<b>Recettes réelles dont</b>			
<b>021 – Virement à la section de fonctionnement</b>	0,00€	91 703,48€	
<b>Recettes d'ordre</b>	13 323,69€	15 540,67€	<b>+16,64%</b>
<b>Résultat reporté</b>	77 986,11€	56 468,45€	<b>-27,59%</b>
<b>Total Recettes d'investissement</b>	<b>91 309,80€</b>	<b>163 712,60€</b>	<b>+79,29%</b>

Les clefs de répartition entre les parties « Ville » et budget annexe de la « Restauration municipale » passent pour la ville de 25,14% à 35,36% et pour le budget annexe « restauration municipale » de 74,86% à 64,64% pour l'année 2022.

Il est à noter une forte évolution à la hausse des prévisions des dépenses d'investissement en raison des travaux de rénovation et installation d'un nouveau groupe frigorifique à la cuisine centrale qui sera financé par l'excédent de résultats cumulés de la section de fonctionnement.